



CDEN du 6 septembre 2018

Déclaration liminaire de l' Unsa Education, FSU, FNGCFP FO, FCPE.

1. Affaires relevant de la compétence du département

1. Bilan des dispositifs départementaux d'accompagnement éducatif pour l'année 2017-2018 et évolution apportée à la rentrée 2018

- Appel à projet : porter et faire vivre les valeurs de la République.
- Appel à projet : Education au Développement Durable
- Séjours et échanges linguistiques
- Découverte des lieux culturels et patrimoniaux
- Parcours méritants
- Savoir Secourir.

Bilan chiffré :

363329€ de subventions allouées à 61 collèges sur l'ensemble des dispositifs.

11.8/élève alloué en moyenne sur l'ensemble des collèges et des dispositifs.

45 projets subventionnés à hauteur de 80% dans le cadre « porter et faire vivre les valeurs de la République » pour 36 collèges.

61 projets subventionnés à hauteur de 80% pour « collégiens, acteurs du développement durable »

51 collèges subventionnés pour 75 séjours linguistiques.

39 collèges ont organisé plus de 140 sorties subventionnées par le département via le dispositif « découverte des lieux culturels et patrimoniaux »

6817 jeunes de 3ème formés aux gestes qui sauvent PSC1 par les pompiers du SDIS, l'Education Nationale et l'association UGSEL.

2038 parcours d'élèves reconnus méritants au titre de l'année scolaire 2017-2018 dans 47 collèges, un LPPR deux MFR.

Reconduction de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement éducatif.

Assouplissement des critères d'éligibilité pour une meilleure appropriation par les collèges :

- Séjours/échanges linguistiques.
- Appel à projet Porter et faire vivre les valeurs de la République.

Voyages linguistiques : nouveaux critères, 92€ de participation par élève pour l'année prochaine. Le critère 75% d'effectif de classe disparaît. 41€ par élève sur les échanges.

Culture et patrimoine : augmentation du forfait pour suivre l'augmentation du transport 475€.

2. Affaires relevant de la compétence de l'Etat.

Nous avons eu un CTSD le 4 septembre, il y a eu un comptage de la part des inspecteurs . Cela a mis en évidence 4 situations.

2. Mesures d'ajustement de la carte scolaire des écoles publiques.

1 ouverture:

Circonscription	Type	Ecole	Classe
Pays de Gex Sud	Primaire	Alice Prévessin Moëns	11 ^{ème}

3 moyens provisoires :

Circonscription	Type	Ecole	Commune
Ambérieu		Sainte Julie	6 ^{ème}
La Côtière	Primaire	St Jean de Thurignieux	4 ^{ème}
Bourg 3	primaire	Crottet	7 ^{ème}

Emploi du 1 er degré HORS LA CLASSE

→ 0.50 de décharge mission « expérimentation direction/ RH de proximité de Bourg en Bresse pour 1 an.

→ Mission de maître E sur la circonscription du Pays de Gex, Guy de Maupassant.

→ 0.25 de décharge pour un accompagnement en maths PEMF.

Prise de parole d'un représentant des maires des communes qui évoque le fait d'avoir des ouvertures en début d'année qui leur posent des soucis d'organisation. Il serait souhaitable qu'à l'avenir cela soit prévu plus en amont.

Madame la DASEN souhaite pouvoir arrêter la carte scolaire en juin. Demande d'ouverture sèche au lieu de moyens provisoires refus de Madame la DASEN elle souhaite voir une confirmation des chiffres et cette transformation aura lieu sur la prochaine carte scolaire.

Les directions de SEGPA ne sont plus vacantes sont pourvues par des faisant fonction.

Pour le Second degré, secteur de Ferney Voltaire très en tension avec des postes non tenus de l'année avec des examens sur des matières 3.

3. Rythmes scolaires : demandes de changement d'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2018

a. Demande de dérogation 4 jours

Demande reçue après le CDEN de juin :LAIZ sur la circonscription de JASSANS horaires 9h00-12h00 13h30-16h30.

Modification liée aux transports

MOGNENEINS sur la circonscription de la Dombes 8h50-11h50 13h20-16h20.

PEYZIEU SUR SAONE sur 1 circonscription de la Dombes 8h50-12h00 13h20-16h10.

b. Demande d'ajustement dérogation 8 demi-journées

CRAS SUR REYSSOUZE sur le circonscription de la Bresse. 8h30-12h00 14h00-16h10 avec le jeudi près midi libéré.

c. Demande d'ajustement 4.5 jours

Hautecourt Romanèche sur la circonscription de Bourg 2. 8h45-12h00 13h30 15h30 et 8h45 11h45 le mercredi.

Nous avons 321 communes avec école et 290 sont à une organisation à 4 jours.

Globalement, la problématique est la garantie de l'attention portée aux différents temps de l'enfant d'où la proposition du plan mercredi.

Vote 12 pour, 10 abstentions.

3. Renouvellement partiel des délégués départementaux de l'éducation nationale (DDEN).

Monsieur Meyrand Bernard sur la circonscription de BELLEY, secteur Belley-Lhuis.

VOTE : 11 pour (UNsa Education et élus des communes et UDAF 2 (FO) contre 9 abstentions (FSU, FCPE)

Il est dommage de voter contre les ouvertures de classes